



STATEMENT OF CANADA TO THE 94th SESSION OF THE OPCW EXECUTIVE COUNCIL

DELIVERED IN WRITING by H.E. LISA HELFAND, AMBASSADOR OF CANADA TO THE KINGDOM OF THE NETHERLANDS AND PERMANENT REPRESENTATIVE OF CANADA TO THE OPCW

Director General, Distinguished Chair, Excellencies, Colleagues,

I would like to congratulate Ambassador Vasquez Gomez on his new role as Chair of the Executive Council. We assure you, Mr. Chair, of Canada's full support and cooperation. You take on this role at a particularly difficult time when the Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons (OPCW) must address blatant non-compliance with the Chemical Weapons Convention (CWC) in a challenging global context.

Mr. Chair, three months ago, the Investigation and Identification Team (IIT) of the OPCW released its first report, identifying the Syrian Arab Air Force as having used sarin in two attacks in Ltamenah in March 2017, as well as having using chlorine against the Ltamenah hospital that same month. The overwhelming majority of victims of these attacks were civilians.

Canada condemns, in the strongest possible terms, the Syrian regime for its continued use of chemical weapons. This is a clear violation of the heart of the Convention and an abhorrent breach of international law. Syria has an obligation to fully and verifiably eliminate its chemical weapons program. It has repeatedly failed to do so. Canada calls on the Executive Council to take action against Syria for its non-compliance with the Convention.

Canada reiterates its full support for the IIT and we stand by the legitimacy and credibility of its work. The IIT has demonstrated its independence, impartiality, and professionalism in the face of numerous obstacles, not the least of which being an inability to conduct work in Syria, and a disinformation campaign intended to discredit the IIT and its findings.

On a more positive note, Mr. Chair, we note that on 7 June 2020, the amendments to Schedule 1 of the CWC Annex on Chemicals officially entered into force. States Parties came together and agreed that Novichoks are dangerous chemical weapons that must be subjected to OPCW monitoring. Canada is proud of its leadership role in this achievement. Together, this community proved that the rules-based international order still works and necessary things can still be accomplished if we work together.

Efforts are also continuing to ensure that Central Nervous System (CNS)-acting chemicals, such as fentanyl and other pharmaceutical-based agents, are not used by any State Party for law enforcement purposes. Based on the assessments of the Scientific Advisory Board, States Parties should be able to agree that this category of chemicals is inherently inappropriate for that purpose. We encourage ongoing discussions on this topic and work towards a common understanding of CNS-acting chemicals for law enforcement purposes.

Mr. Chair, the OPCW has almost secured sufficient funding to make the Centre for Chemistry and Technology a reality. However, there remains a gap that must be closed. Despite our collective efforts, approximately €3 million remains outstanding.

COVID-19 has presented the OPCW with significant challenges. The Organisation has been unable to operate at full capacity. Verification, assistance, and cooperation activities have necessarily been reduced in number and scope, or stopped altogether. Canada takes note of the



efforts to ensure the Council could meet to consider important issues. We encourage the Technical Secretariat to explore alternatives to ensure the OPCW can carry out its important mandate .

Even in these difficult times, it is important that States Parties pay their assessed contributions in full and on time. We urge all States Parties that have not yet done so to pay their assessed contributions without further delay.

Mr. Chair, I ask that the full version of this statement be made an official-series document of the Ninety-Fourth Session of the Executive Council and published on the external server and public website of the OPCW.

Thank you.



DÉCLARATION DU CANADA À L'OCCASION DE LA 94^e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'OIAC

PRÉSENTÉE PAR ÉCRIT PAR SON EXCELLENCE LISA HELFAND, AMBASSADRICE DU
CANADA AU ROYAUME DES PAYS-BAS ET REPRÉSENTANTE PERMANENTE DU CANADA
AUPRÈS DE L'OIAC

Monsieur le Directeur général, Monsieur le Président, Excellences, chers collègues,

Je voudrais féliciter l'Ambassadeur Vasquez Gomez pour son nouveau rôle à la présidence du Conseil exécutif. Nous tenons à vous assurer, Monsieur le Président, de la coopération et de l'appui total du Canada sous votre direction. Vous assumez ce rôle pendant une période particulièrement difficile, soit à un moment où l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) doit gérer des cas flagrants de non-conformité à la Convention sur les armes chimiques (CAC) dans un contexte mondial très difficile.

Monsieur le Président, il y a trois mois, l'Équipe d'enquête et d'identification (EEI) de l'OIAC a publié son premier rapport, qui établit que la Force aérienne syrienne a utilisé du sarin lors de deux attaques perpétrées à Latamné en mars 2017, et qu'elle a également utilisé du chlore lors d'une attaque contre l'hôpital de Latamné survenue le même mois. La grande majorité des victimes de ces attaques étaient des civils.

Le Canada condamne avec la plus grande fermeté le régime syrien pour l'utilisation d'armes chimiques, ce qui constitue une violation claire des fondements de la CAC et une violation odieuse du droit international. La Syrie a l'obligation d'éliminer complètement et de manière vérifiable son programme d'armes chimiques. Elle a échoué à maintes reprises à le faire. Le Canada demande au Conseil exécutif de prendre des mesures contre la Syrie pour sa non-conformité à la Convention.

Le Canada réitère qu'il soutient pleinement l'EEI et reconnaît la légitimité et la crédibilité de ses travaux. L'EEI a su démontrer son indépendance, son impartialité et son professionnalisme devant de nombreux obstacles difficiles, notamment l'incapacité de mener des travaux en Syrie et la tenue d'une campagne de désinformation visant à mettre en doute l'intégrité de l'EEI et de ses conclusions.

Sur une note plus positive, Monsieur le Président, nous soulignons que les modifications apportées au tableau 1 de l'annexe sur les produits chimiques de la CAC sont officiellement entrées en vigueur le 7 juin 2020. Les États parties se sont réunis et ont convenu que les agents Novichok sont des armes chimiques dangereuses qui doivent faire l'objet d'une surveillance par l'OIAC. Le Canada est fier du rôle de premier plan qu'il a joué dans cette réalisation. En travaillant en collaboration, cette communauté a prouvé que l'ordre international fondé sur des règles est encore efficace et qu'il est toujours possible de prendre les mesures nécessaires si nous travaillons ensemble.

Des efforts continuent d'être déployés pour veiller à ce que les substances chimiques agissant sur le système nerveux central (SNC), comme les fentanyl et d'autres agents pharmaceutiques, ne soient utilisées par aucun État partie à des fins d'application de la loi. À la suite des évaluations effectuées par le Conseil scientifique consultatif, les États parties devraient être en mesure de s'entendre sur le fait qu'il est foncièrement inapproprié d'utiliser cette catégorie de substances chimiques à cette fin. Nous encourageons les discussions continues à ce sujet et travaillons en vue d'adopter une vision commune à l'égard des substances chimiques agissant sur le SNC à des fins d'application de la loi.



Monsieur le Président, l'OIAC a presque obtenu un financement suffisant pour permettre la concrétisation du Centre de chimie et de technologie. Il reste toutefois un écart qui doit être comblé. Malgré nos efforts collectifs, il manque encore un montant d'environ trois millions d'euros.

La COVID-19 a posé des défis importants à l'OIAC. L'Organisation n'a pas été en mesure de fonctionner à plein rendement pendant la pandémie. Le nombre et l'étendue des activités de vérification, d'assistance et de coopération ont dû être réduits, ou celles-ci ont dû être complètement arrêtées. Le Canada prend note du fait que des efforts ont été déployés pour permettre au Conseil de se réunir pour examiner des questions importantes. Nous encourageons le Secrétariat technique à explorer des alternatives pour garantir que l'OIAC puisse s'acquitter de son important mandat.

Même en cette période difficile, il est essentiel que les États parties versent leurs quotes-parts à temps et en totalité. Nous prions les États parties qui ne l'ont pas encore fait de payer leurs quotes-parts sans plus tarder.

Monsieur le Président, je demande que la version intégrale de la présente déclaration devienne un document officiel de la 94^e session du Conseil exécutif et soit publiée sur le serveur externe et le site Web public de l'OIAC.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, Monsieur le Président, Excellences, chers collègues, mes hommages respectueux.